Département Des Deux-Sèvres République Française

Arrondissement De Bressuire

S E V T SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

Siège : 2 Rue Marcel Morin 79100 THOUARS CEDEX Tél. 05,49,66,01,06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de septembre le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Nombre de délégués en exercice : 34
Présents : 19
Absents excusés : 15
Absents : 4
Votants : 20 (dont 1 pouvoir)

PRESENTS:

M. BARREAU Dominique; Mme BAUDELOT Chantal; M. BICHON Laurent; Mme BRAUD Françoise (suppléante); Mme CARDOSO Christina (suppléante); M. CHARBONNEAU Claude; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane; M. DABIN Michel; M DABIN Pierre (suppléant); M. DORET Michel; M. DUPAS Bruno; M. GAUFFRETEAU Bernard; M. JOZEAU Jacky; M. NOIRAUD Bernard; M. PILLOT Jean; M. POTET Christophe (suppléant); Mme RICHARD Françoise; M. SOULARD Claude; M. WANLIN Jean-Michel.

ABSENTS EXCUSES:

M. JEUDI Daniel est remplacé par M DABIN Pierre ;

M. METREAU Jacques est remplacé par Mme BRAUD Françoise

M. NERBUSSON Joël est remplacé par M. POTET Christophe

M. THOMAS Patrice est remplacé par Mme CARDOSO Christina

Mme NOLOT Monique a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ;

M. AUBRUN Thomas; M. CESBRON Patrice; M. CHEVALLIER Jérémy; M. DANGER Jean-Louis; M. FUZEAU Bruno; Mme GELÉE Maryline; M. LIGNE Alain; M. POUPIN Pascal; M. POYAUX Jean-Michel; M. RENAUD Denis;

ABSENTS:

M. AIGUILLON Mickaël; M. CHAUVIN Hervé; M. MOTARD Jérôme; M. WOJTCZAK Richard

Secrétaire de séance : Monsieur JOZEAU Jacky

RESSOURCES HUMAINES MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU SEVT

Le Président expose à l'assemblée que :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois.

- Vu le tableau des effectifs,
- Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 03/09/2024, sur les projets de suppression d'emploi,
- Vu la sollicitation de la Commission consultative paritaire prévue le 07/10/2024 sur le licenciement dans l'intérêt du service de l'agent non titulaire concerné.

Le Président propose à l'assemblée de supprimer à compter au 31/10/2024 :

- ✓ Pour avancement de grade :
 - 3 postes d'adjoint administratif principal de 2è classe temps complet
 - 2 postes d'adjoint technique principal de 2è classe temps complet
 - 1 poste d'adjoint technique temps complet
- ✓ Pour restructuration du service :
 - 1 poste contractuel permanent cat B-Animation programme Re-Sources
- Vu l'exposé de Monsieur le Président ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

✓ DECIDE de la suppression des postes ainsi proposée à compter du 31/10/2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, Pour extrait certifié conforme, Le Président, Bernard GAUFFRETEAU.

